



VW Fun Cup – Annexe

Règlement Sportif 2018 (Pénalités)

18. Le tableau des pénalités (pénalités standard pour première infraction).

Toute demande/question/intervention auprès du Directeur de Course devra être faite par le biais du Relations Concurrent. Les Relations Concurrents seront repris dans le Règlement Particulier de l'épreuve.

L'accès à la Direction de Course est interdit à toute personne non-autorisée. L'autorisation pourra être demandée auprès des Relations Concurrents.

Toute demande/réclamation/question/intervention auprès d'un Officiel se fera dans le respect de la Procédure Judiciaire du RACB Sport – Article 2.e.

En cas de non-respect des points 1, 2 ou 3, les pénalités suivantes pourront être appliquées :

- a. 1^{er} infraction : 1 tour de pénalité pour la voiture concernée ;
- b. 2^{ème} infraction : 5 tours de pénalité pour la voiture concernée ;
- c. 3^{ème} infraction : mise hors course pour la voiture concernée.

En cas d'infraction au règlement, le directeur de Course et/ou le Collège des Commissaires Sportif pourra infliger les pénalités suivantes :

	Aux essais	En course
Court-circuiter la piste avec avantage	Annulation du chrono	Stop and Go*
Excès de vitesse dans la voie des stands	10 places sur la grille de départ	Stop and Go
Dépassement sous drapeau jaune	Stop and Go en course	1 tour de pénalité
Dépassement sous régime Voiture de Sécurité		1 tour de pénalité
Départ anticipé		Stop and Go
Poussée d'une autre voiture	Drapeau noir	Stop and Go
Mise en cause dans un contact ou collision	Drapeau noir	Stop and Go
Non respect de la procédure de départ pendant le tour de formation		Stop and Go
Marche arrière sous force propre dans la voie des stands	150 €	Stop and Go
Sens inverse dans la voie des stands	150 €	150 € + Stop and Go
Poursuite après le drapeau à damier	Stop and Go en course	1 tour de pénalité
Pilotage anti-sportif ou agressif	Stop and Go en course	Stop and Go
** Plus de trois tours sous drapeau noir ou sous drapeau noir à disque orange sans arrêt au stand	300 €	3 tours + Direction course
Plus de quatre mécaniciens intervenant ensemble sur la voiture.	Stop and Go	Stop and Go
Non arrêt pendant la « fenêtre » pitstop		3 tours de pénalité
Non respect Art 17 § 2 relais pilote/pitstop		3 tours de pénalité
Non respect du timing de la « fenêtre » pitstop		Stop and Go
Intervention sur la voiture après le signal "5 minutes"		1 tour de pénalité
Travaux interdits lors d'un ravitaillement		Stop and Go
Lors d'une neutralisation et/ou une procédure de Voiture de Sécurité, dépassement avant d'être passé sous drapeau vert ou feu vert	Drapeau noir	Stop and Go
Utilisation du Flash Light	1 tour de pénalité	1 tour de pénalité
Feux de reconnaissance biplace non allumés	Drapeau noir à disque orange	Drapeau noir à disque orange
Passagers ne disposant pas du bracelet ad hoc	Exclusion du pilote au volant	Exclusion du pilote au volant
Feux ne fonctionnant pas	Drapeau noir à disque	Drapeau noir à disque

	orange	orange
Comportement anti-sportif en dehors des essais et des courses lors d'une épreuve	Exclusion	Exclusion
Non conformité technique avant le départ de la course	Décision du Collège des Comm. Sportifs (sous peine d'exclusion de la course)	
Non conformité technique après l'arrivée de la course		Exclusion de la course
Transpondeur non rentré dans la ½ heure après l'arrivée		Prix du transpondeur
Pilote non accrédité avec des passagers en Bi-places	Exclusion du pilote	Exclusion de la voiture
Voiture se rendant dans son stand à la sortie du parc fermé (course en deux parties)		1 tour (pas de pénalité entre les panneaux 10 et 5 minutes)
Voiture se rendant avec l'accord du Directeur de Course dans son stand pour travailler en lieu et place du parc fermé		3 tours de pénalité
Absence des mécaniciens lors d'un démontage	Exclusion	3 tours de pénalité
Ravitaillement en essence dans une zone interdite	Drapeau noir	Drapeau noir

**Comme son nom l'indique, un Stop and Go signifie que le pilote doit entrer dans les stands, s'arrêter à l'endroit du Stop and Go, spécifié par le Directeur de Course lors du briefing, et qu'il peut reprendre la course dès que le préposé au Stop and Go lui en donne l'autorisation. Pendant une procédure Stop and Go, aucun arrêt au stand, ravitaillement, pitstop (même durant une fenêtre), changement de pilote, etc. n'est autorisé sous peine de sanctions. Pendant cette procédure, personne en dehors d'un Officiel, ne peut s'approcher, toucher ou monter à bord du véhicule immobilisé sous peine de sanctions.*

***Si l'infraction est commise à trois tours ou moins de l'arrivée, pour que ce point puisse être respecté, la pénalité en temps sera laissée à la discrétion du Collège des Commissaires Sportifs.*

Les pénalités mentionnées n'excluent pas que d'autres sanctions puissent être prises.

Dans tous les cas, un pilote ayant reçu une pénalité lors d'une course sera automatiquement sous investigation pour sa course suivante.

La cérémonie de podium est obligatoire. Toute absence, sauf cas de « force majeure » reconnu comme tel par les commissaires sportifs, pourra être sanctionnée par une pénalité en points pour le championnat. Cette pénalité sera égale à 25% des points attribués lors du meeting

PS : Pour toute autre irrégularité, les sanctions sont laissées à l'appréciation du ou des Commissaire(s) Sportif(s). Pour une irrégularité, même sanctionnée via le tableau des pénalités, les Commissaires Sportifs sont toujours habilités à donner d'autres sanctions.